

BULLETIN D'INFORMATIQUE APPROFONDIE ET APPLICATIONS

COMPUTATION - INFORMATION

N° 76 - MARS 2007

DIRECTEUR

Jean - Michel Knippel

FONDATEUR

Edmond Bianco

SERVEUR DE PUBLICATION

Christian Blanvillain

SECRETARIAT

Kalassoumi Adjilani

Université de Provence
Equipe Hermès. Case 33
3 place Victor Hugo
F - 13331 Marseille Cedex 3
Téléphone: (0)4 91 10 62 30
Télécopie : (0)4 91 50 91 10

DEPOSITAIRE

Université de Provence
Bibliothèque Universitaire
1 place Victor Hugo
F - 13331 Marseille Cedex 3
Téléphone : (0)4 91 10 85 29
Télécopie : (0)4 91 95 75 57

IMPRIMEUR

Université de Provence
Service Reprographie
3 place Victor Hugo
F - 13331 Marseille Cedex 3
Téléphone : (0)4 91 10 60 48

1 EDITORIAL Distorsion et contrôles

par Edmond Bianco

3 Représentations formelles de la phrase Arbres, boîtes de Hockett, grammaires à cases

par Jean - Michel Knippel

5 Statut syntaxique des appositions en allemand du type Y , X ou Y - X ou Y(X)

par Nadia Mesli

19 VOZZAVEDIBISAR International Conference MCU 2007 Machines, Computations and Universality

par Jérôme Durand-Lose

<http://www.univ-provence.fr/biaa>

Publication trimestrielle, gratuite, de l'Université de Provence

EDITORIAL

Distorsion et contrôles

Edmond Bianco

Il est possible, il suffit de le constater, qu'un ancien bagnard devienne Préfet de police, c'était sous le troisième empire, il est vrai, mais plus récemment nous avons pu constater qu'on pouvait faire un excellent garde des sceaux d'un personnage à l'odeur étrange à renifler. Les Partis eux-mêmes, gardiens de la salubrité publique, plongent leurs racines financières dans un étrange fumier. Nombre de hauts personnages de la République sont impliqués dans de surprenantes affaires quand ils ne meurent pas dans des circonstances dont le nauséabond aurait de quoi écoeurer l'avion renifleur le moins délicat.

Les sociétés qui prospèrent (yop-la-boum) sont celles qui tournent la loi froidement, mais rassurons-nous pour le bon motif : la vente des armes. On a bien envie de libérer les terroristes qui font sauter les gares populeuses ou les supermarchés des quartiers pauvres, avec il est vrai les explosifs dont leur font cadeau en prime les sociétés précédentes. Le bon commerce, c'est le bon commerce. En contre partie, il faut bien condamner durement les abominables tueurs qui ont assassiné un général marchand de canon ou un pourvoyeur de chômage sans même commettre la moindre bavure sur des passants innocents. De quoi saccager tout notre commerce extérieur et notre organisation intérieure. Comment ferions-nous si nous ne vendions plus la seule chose que nous sachions fabriquer à peu près proprement, et comment survivraient nos usines d'armement si la compétition aiguillonnée par un solide chômage n'était pas là pour maintenir haut la qualification des ouvriers que le monde entier nous envie ?

Voilà pour la toile de fond. Là dessus vous avez des jeunes qui débentent sur "le marché du travail". Ces mots que je mets encore entre guillemets ne gênent plus personne, d'abord on a eu du mal à les sortir, puis on les a prononcés avec un sourire qui montrait qu'on n'était pas complice, mais maintenant on est habitué. Economie avant tout après tout "le matériel humain" n'est qu'un matériel comme les autres. Et dans tout matériel, il y a du cassable et du consommable. Tchernobyl aura coûté "tant de morts" et de cancers dans toute Europe. Même les "démocraties", d'ordinaires promptes à critiquer les régimes totalitaires, se sont tues, mentant même effrontément pour masquer le désastre, soudain et comme par hasard solidaires. Des fois que des inconscients remettraient en cause le programme nucléaire et ses montagnes de fric.

Que peut espérer un jeune en dehors du chômage ? Il est prêt à croire à tout, et on tente de lui faire croire que le "diplôme" est la panacée pour ce dont il souffre, alors que ça ne vaut même plus une inscription automatique à l'ANPE.

L'entreprise est désespérée, mais on va tout faire pour faire semblant que ça marche. Et là, on va jouer le grand jeu.. C'est du grand théâtre, mais on oublie quelquefois combien le grand théâtre est près du Grand Guignol. On oublie un peu comment il n'y a pas si longtemps, en soixante-huit, le sang froid d'un Préfet a évité de justesse le bain de sang, frustrant à jamais le Grand Charles.

P.S. : "Je ne connais pas la date exacte d'écriture du manuscrit" .

Jean - Michel Knippel

Représentations formelles de la phrase Arbres, boîtes de Hockett, grammaires à cases

Jean - Michel Knippel

Voilà une trentaine d'années, je terminais à Lyon mon mémoire de fin d'études sur l'analyse du français parlé avec Jean – Luc Bonnier. Notre contribution a été de créer et mettre en place un mini-langage destiné à l'analyse du français parlé dans le cadre des tests de Rohrschach. J'avais un pied dans le domaine de « l'informatique et de la linguistique ». En octobre 2006, je retournais à Lyon pour participer aux journées d'étude sur l'apposition. Je ne me risquerai pas ici à vous définir l'apposition. L'article de Nadia Mesli, présenté dans ce numéro, vous éclaircira sur le sujet.

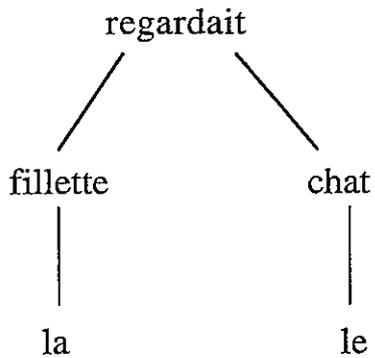
Ces deux journées, du 13 octobre et du 14 octobre 2006, avaient pour but de confronter les acquis des linguistes de langue romane et de langue germanique pour faire un tour d'horizon des problèmes posés par le statut de l'apposition, tant sur le plan syntaxique que pragmatique et textuel. L'équipe Lylia (LYon-Linguistique Allemande) de l'Université Lumière-Lyon 2, le groupe de recherche ICAR (Interaction, Corpus, Apprentissages, Représentations) de l'ISH (Institut des Sciences de l'Homme) et l'ENS-LSH (Lettres et Sciences de l'Homme) de Lyon ont organisé ces journées.

Parmi la dizaine d'exposés, je n'ai trouvé que peu de travaux prenant pour socle le couple « informatique et linguistique » : au niveau calculatoire, pas de contribution, au niveau de la diffusion de l'information, l'internet joue son rôle. Au niveau de la représentation des résultats, les tableurs sont là. Seul l'exposé de Nadia Mesli s'est avancé sur les territoires des modèles informatiques et mathématiques en linguistique pour présenter son travail sur le statut syntaxique des appositions en allemand. Vous trouverez la présentation orale transcrite dans l'article qui suit.

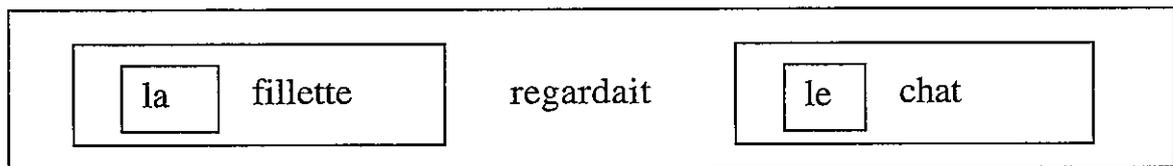
Rien d'étonnant d'utiliser les arbres comme représentation graphique des relations syntaxiques. Ceux-ci se sont imposés dans les publications. D'autres représentations formelles de la phrase existent. Nadia Mesli exploite des représentations inspirées des boîtes de Hockett et du schéma des grammaires à cases (slot grammars).

Le linguiste Charles F. Hockett a proposé d'utiliser des boîtes, mais il est plus fréquent d'utiliser un parenthésage ou une représentation arborescente. Je vous propose quatre représentations équivalentes de la phrase « la fillette regardait le chat », dans le cadre d'une grammaire de dépendance.

Représentation arborescente :



Représentation par boîtes :



Représentation par cases :

regardait (fillette (la) , chat (le))

Représentation parenthésée :

[[[la] fillette] regardait [[le] chat]]

Statut syntaxique des appositions en allemand du type Y, X ou Y – X ou Y(X)

Nadia Mesli

mesli@aixup.univ-aix.fr

1 Problématique

Le terme d'*apposition* est peu précis dans les grammaires allemandes qui regroupent sous cette appellation les *véritables appositions*, également appelées *appositions proprement dites / appositions au sens étroit* (*lose / weitere / lockere / eigentliche Appositionen, Appositionen im engeren Sinn*) : des expressions qui ne sont pas dans une relation syntaxique directe avec un membre de phrase, mais qui viennent se greffer sur celui-ci sans autre marque de liaison syntaxique que la juxtaposition avec signe de ponctuation et l'identité de cas (pour des groupes nominaux – GN – apposés à des noms) :

mein Freund, ein netter Mann	(GNnominatif)	mon ami, un brave homme
meinen Freund, einen netten Mann	(GNaccusatif)	
meinem Freund, einem netten Mann	(GNdatif)	
meines Freunds, eines netten Manns	(GNgénitif)	

les *pseudo-appositions* ou *appositions étroites / appositions au sens large* (*enge / engere Appositionen, Appositionen im weiteren Sinn*) : des juxtapositions de termes sans signe de ponctuation (espace) :

die Stadt Frankfurt	la ville de Francfort
Professor Schmidt	Professeur Schmidt
ein Glas Wein / drei Dutzend Eier	un verre de vin / trois douzaines d'oeufs
ich Armer / wir Deutschen	pauvre de moi / nous autres Allemands

et les *commentaires / parenthèses / incises / ajouts / corrections / reformulations* (*Parenthesen / Einschübe / Zusätze / Korrekturen / Reformulierungen, appositionsähnliche Konstruktionen / Strukturen*) : des constructions apparentées aux appositions qui n'ont pas toujours un point de rattachement précis dans la phrase :

Ja also ich möchte eine nicht allzu große Küche haben, **das heißt also keinen Tanzsaal.** (Bresson 2001)
C'est-à-dire que je ne voudrais pas une cuisine trop grande, pas une salle de bal.

Der Graf ist – **so glauben sie mir doch** – ein Vampir. (Schindler 1990)
Le comte est – mais oui croyez-moi – un vampire.

Cette dernière catégorie n'est cependant pas homogène car elle peut également regrouper, selon les grammaires, des constructions qui relèvent des deux premiers types. Ainsi Duden (1984) qualifie de constructions apparentées des appositions que d'autres grammaires considèrent du point de vue syntaxique comme de véritables appositions :

Karl Müller, **Hamburg** (= wohnhaft in H.), berichtet...
*Karl Müller, **Hambourg** (= résidant à Hambourg), raconte...*

Die Flaschen, **kontrolliert und verpackt**, können verschickt werden.
Les bouteilles, contrôlées et emballées, peuvent être envoyées.

Dort drüben, **unten**, kann man Rehe beobachten.
Là-bas de l'autre côté, en bas, on peut observer des chevreuils.

Eroms (2000) emploie, lui, le terme d'ajouts (*Zusätze*) au sens de constructions apparentées aux appositions (*appositionsähnliche Konstruktionen*) uniquement pour des constructions à interprétation non prédicative qu'il exclut des véritables appositions :

die Haie, vor allem die Hammerhaie	<i>les requins, en particulier les requins-marteaux</i>
die Haie, m.a.W. die Räuber der Meere	<i>les requins, en d'autres termes les brigands des mers</i>
die, ich meine die Haie	<i>ceux-là, je veux dire les requins</i>

En revanche, Zifonun *et al.* (1997) préfèrent employer le terme de structures apparentées aux appositions (*appositionsähnliche Strukturen*) pour des constructions telles que *ich Armer / wir Deutschen* (*pauvre de moi / nous autres Allemands*) qui sont en principe rangées par les autres grammaires parmi les pseudo-appositions.

Les appositions représentent ainsi une véritable difficulté de traitement, non seulement du point de vue terminologique, mais aussi du point de vue grammatical et syntaxique. S'il n'est pas toujours facile de décider pour l'élément nominal apposé à un nom au moyen d'une virgule d'un marquage de cas identique, d'une absence de marquage ou d'un marquage au nominatif en tant que cas zéro / cas par défaut (*Null-Kasus / Default-Kasus*), voire d'un marquage au datif :

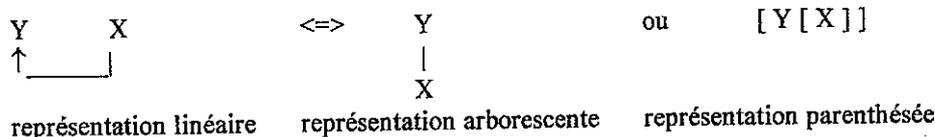
Marquage de cas parallèle : In Santiago, **der Hauptstadt des Königreichs Chile...** (H. von Kleist)
A Santiago, la capitale du royaume du Chili...

Nominatif / cas zéro : In der schwäbischen Iller, **früher eines der artreichsten Gewässer...** (Der Spiegel)
Dans l'Iller, rivière de Souabe, autrefois l'un des cours d'eau les plus riches en espèces différentes...

Datif : Dies lässt sich am besten am Beispiel Brasiliens, **dem größten Land des Subkontinents,** zeigen. (Eisenberg 1999)
On le prouve de façon optimale par l'exemple du Brésil, le plus grand pays du sous-continent.

il peut s'avérer encore plus difficile de décider du point de rattachement du terme apposé. En effet, la notion d'*apposition* présuppose souvent une relation syntaxique asymétrique entre deux éléments X et Y (Y X dans l'ordre de la chaîne parlée). Tenir le raisonnement suivant pourrait amener à justifier le statut syntaxique du terme apposé en tant que groupe syntaxique inséré dans le groupe auquel il se rattache :

- X est dit apposé à Y si X détermine Y ;
- si X détermine Y, alors X est subordonné à Y ou dépendant de Y ;
- si X est dépendant de Y, alors Y constitue la tête qui régit ou gouverne X (ce rapport de dépendance peut être décrit par des représentations graphiques équivalentes telles que des représentations linéaires, arborescentes ou parenthésées) :



Si les rapports de déterminant à déterminé semblent assez clairs en théorie, il est souvent difficile dans la pratique de repérer le point de rattachement du terme apposé (est-il véritablement intégré dans le groupe de rattachement ou n'est-il pas au même niveau que le groupe de rattachement ?).

D'autre part, la notion d'apposition est d'autant plus complexe qu'elle semble en même temps relever d'un mode de construction parataxique (élément adjoint séparé par un espace ou un signe de ponctuation du terme auquel il est apposé), et représenter une fonction (catégorie fonctionnelle). Ce mode de construction appositif, proche des constructions coordonnées par le fait même de la juxtaposition, semble également être en contradiction avec la notion d'apposition qui présuppose une relation syntaxique asymétrique relevant a priori d'un mode de construction hypotaxique, et pose donc un véritable problème de délimitation avec d'autres constructions telles que les reformulations, considérées par certains linguistes comme relevant de structures coordonnées et non appositives, et par d'autres comme étant soit apparentées aux appositions, soit à la limite des appositions.

J'ai donc tenté dans mon étude globale sur les appositions (Mesli 2007) de clarifier cette notion d'un point de vue terminologique, grammatical, syntaxique et sémantico-pragmatique pour d'une part, situer les appositions par rapport à d'autres notions telles que les prédications ou les reformulations, et pour d'autre part, décider du statut syntaxique de ces constructions, souvent non explicité par les différentes grammaires traditionnelles ou présenté de façon contradictoire par les études poussées du domaine.

2 Définition retenue et limites de l'étude

Je retiendrai ici la notion d'apposition en tant que relation syntaxique définie par un mode de construction relevant de la juxtaposition avec ou sans signe de ponctuation, dont l'interprétation sémantico-pragmatique telle que le caractère non-restrictif, prédicatif ou coréférentiel n'est pas un critère définitoire, mais plutôt une information qui provient du contexte, et dont les frontières catégorielles avec des constructions telles que les énumérations ou les reformulations, ou fonctionnelles avec les compléments régis ou circonstanciels libres sans marque de liaison syntaxique ne sont pas toujours très faciles à établir.

J'adopterai par ailleurs une définition large des appositions en considérant que tout élément X peut être apposé à tout élément Y, quelle que soit la catégorie de X et de Y. Cette apposition peut être marquée par un espace (appositions étroites : Y X) ou un joncteur graphique qui n'est pas forcément restreint à la virgule (véritables appositions : Y, X ou Y – X ou Y (X)). Dans ce dernier cas, l'élément X peut représenter un groupe syntaxique pourvu d'un lien relationnel (*Hans, in Paris / als Professor : Hans, à Paris / en tant que Professeur*), que l'on pourra qualifier de complément apposé au même titre qu'un adjectif épithète postposé (*die Flaschen, kontrolliert und verpackt : les bouteilles, contrôlées et emballées*). La jonction graphique marque alors le lien d'apposition et met au second plan toute marque d'intégration syntaxique ou fonction. X et Y peuvent également correspondre selon le schéma des grammaires à cases (*slot grammars*) à des places pouvant accueillir un ou plusieurs éléments coordonnés / juxtaposés de forme simple ou complexe (structures emboîtées / récursives), ainsi que le montrent les exemples de Schindler (1990) :

Pia, Köchin, 25 Jahre alt, erfolgreich, arbeitet gern.
Pia, cuisinière, 25 ans, couronnée de succès, aime travailler.

Pia, **geistreich und humorvoll (darauf haben alle gehofft)**, rettete die Stimmung.
Pia, pleine d'esprit et d'humour (tout le monde a compté la-dessus), sauva l'atmosphère.

Der Graf, ein **Vampir (jedenfalls behaupten das viele)**, betörte alle Damen.
Le comte, un vampire (en tout cas beaucoup le prétendent), envoûta toutes les dames.

Le mode de construction appositif présuppose souvent le fait que le terme apposé est adjacent au terme support de par le sens étymologique du terme « apposé » qui signifie « posé à côté ». Cette contrainte positionnelle concerne aussi bien les appositions étroites que les véritables appositions et peut être prescrite de façon plus ou moins stricte selon les études. C'est ainsi que Duden (1998) impose au terme apposé d'être situé, par définition, à droite du terme support tout en acceptant d'autres types de configurations, qu'il s'agisse d'une apposition étroite telle que *die Gedichte Rainer Maria Rilkes (les poèmes de Rainer Maria Rilke)*, ou d'une véritable apposition :

In **zahlreichen Familien ein gern gesehener Gast**, betraute man ihn mit dieser Aufgabe.
(au lieu de : ihn, **einen gern gesehenen Gast**)
Bienvenu dans de nombreuses familles, on lui confiait cette tâche.

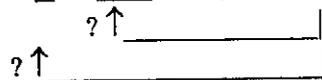
Nous voyons donc que dans les faits, le terme apposé peut être situé à gauche ou à droite du terme support, et peut, dans le cadre des véritables appositions, se tenir à distance du terme support (*Herausstellungen, extraponierte Appositionen*), en position frontale très souvent (*Linksversetzung*) ainsi que le montre l'exemple de Duden (1998) précité, mais également en position finale (*Rechtsversetzung, Nachtrag*) :

Aber sie wird ein Ende nehmen, (**ich meine**) **diese Nacht**. (Schindler 1990)
Mais elle va se terminer, (je veux dire) cette nuit.

Ein berühmter Dramatiker wurde heute vor 425 Jahren geboren, (**und zwar**) **der geniale William Shakespeare**. (Lawrenz 1993)
Un dramaturge célèbre naquit il y a aujourd'hui 425 ans, (à savoir) le génial William Shakespeare.

Se pose alors la question du maintien de ce type d'*apposition discontinue* ou de *construction détachée* (au sens de Combettes 1998) dans la catégorie de l'apposition. Des études telles que Lawrenz (1993) ou Schindler (1990) pourront accepter avec certaines restrictions ces déplacements du terme apposé dans la phrase, et d'autres comme Heringer (1996) pourront les exclure, en considérant que tout détachement d'une apposition non marquée syntaxiquement peut compromettre la détermination de son point de rattachement :

Gelegentlich schaut er bei O. H. vorbei, ein Boehringer-Kollege und Leidensgenosse.



Gelegentlich schaut er, ein Boehringer-Kollege und Leidensgenosse, bei O. H. vorbei.



De temps en temps, il fait un saut chez O.H., un collègue et compagnon d'infortune de Boehringer.

Si l'on accepte le détachement d'un terme apposé, la limite entre une apposition et une extraposition, une apposition de phrase (en d'autres termes un commentaire / une incise / un ajout), et un complément circonstanciel à portée verbale devient alors très difficile à établir. C'est la raison pour laquelle les grammaires traditionnelles telles que Bresson (2001) sont hésitantes quant au statut de certaines appositions à l'accusatif absolu qui sont considérées comme se rapportant à la fois au sujet et au verbe :

... **die Hand zum Schutz gegen die Sonne über die Augen**, sah er an dem Apparat in die Höhe.
... *la main au-dessus de ses yeux pour se protéger du soleil, il levait les regards vers le haut de la machine.*

et que des études spécifiques à l'apposition nominale détachée en français telles que Caddéo (2000) se posent la question du statut de l'élément détaché dans l'apposition discontinue lorsque l'éloignement est important et considèrent que les constructions détachées touchent une des limites de la construction appositive, ainsi que le montre l'exemple cité :

Ces chenapans-là, pour gamins qu'ils soient, sont aussi une vieille bande, née en 1922, au temps du muet, et encore plus tôt si l'on fouille dans les bandes dessinées. **Des p'tits bagarreurs, turbulents, débrouillards, comme on en trouve dans toutes les banlieues américaines.**

Reste à déterminer le rapport entre le support et l'apport pour décider du statut syntaxique de l'apposition. En effet, comment interpréter le rapport de juxtaposition entre ces deux termes ? Le terme de *juxtaposition*, synonyme d'adjonction d'un élément à un autre élément, de mise « côte à côte » de deux éléments, est ambigu par nature car il est très souvent employé par les grammaires traditionnelles pour désigner une relation parataxique proche de la coordination, tout en pouvant se référer parfois à une relation de subordination / hypotaxique. Ce terme est encore plus ambigu lorsqu'il est appliqué aux appositions car il représente tantôt un mode de construction qui peut désigner une relation de parataxe ou d'hypotaxe, et tantôt une notion qui s'oppose aux appositions. Dans ce dernier cas, l'apposition en tant que catégorie fonctionnelle, et non en tant que mode de construction, s'oppose à la juxtaposition assimilée à une coordination, ainsi que le montre le cas des reformulations, considérées par certains linguistes comme des structures juxtaposées au sens de coordonnées et non comme des appositions.

J'étudierai ainsi le rapport entre le terme apposé et son support en me limitant à des problèmes de représentation de véritables appositions composées de groupes nominaux apposés à des noms selon le type de marquage du cas : marquage parallèle ou au nominatif. Je laisserai de côté le marquage au datif, considéré comme faux par Duden (1998) même s'il n'est pas rare. Son usage remonterait à la première moitié du 19^{ème} siècle et serait souvent lié à une confusion des marques de datif et de génitif féminin singulier, ou à la présence d'une préposition régissant le datif avant l'apposition. Je terminerai par des exemples d'appositions de phrase, considérées de façon traditionnelle comme des incises, des parenthèses ou des ajouts, qui constituent des cas particuliers de véritables appositions où la phrase représente le terme support.

3 Statut syntaxique des véritables appositions

Je distinguerai ici les appositions dont le terme apposé est adjacent au terme support des appositions de phrase où le terme support constitue la phrase / le groupe verbal. Il s'agira dans le premier cas d'une véritable juxtaposition à l'aide d'un joncteur graphique – la virgule sera prise comme un exemple de cette relation – alors que dans le second cas, la juxtaposition s'apparentera plutôt à une insertion graphique très souvent marquée par un double signe de ponctuation.

Je ne traiterai pas les appositions discontinues ou constructions détachées dont le problème de représentation est lié à la détermination du point de rattachement du terme apposé. En effet, deux types de constructions peuvent être envisagés selon que l'on considère que le terme apposé est effectivement détaché du terme support – la représentation sera alors celle d'une véritable apposition – ou que l'on considère que ce terme constitue un complément

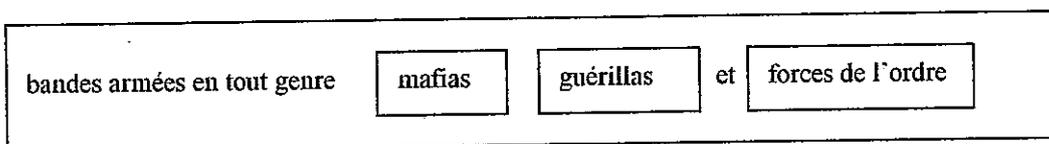
circonstanciel à portée verbale, et la représentation sera dans ce cas-là celle d'un complément de verbe.

a) Terme apposé adjacent au terme support

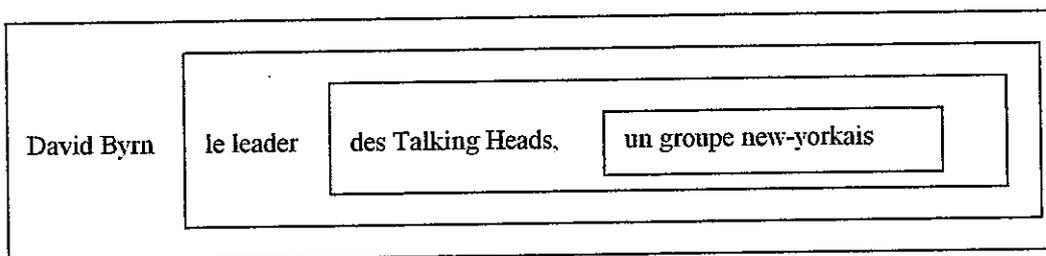
Les grammaires allemandes ou les différentes études du domaine ne nous éclairent pas vraiment sur la nature de la relation entre un terme apposé séparé de son support au moyen d'un signe de ponctuation. S'agit-il d'un rapport de parataxe proche des coordinations (Riegel *et al.* 1994 considèrent notamment que la juxtaposition est un cas particulier de coordination sans marque de relation ou une coordination « zéro ») ou d'un rapport de dépendance ?

Caddéo (2000) constate également pour l'étude des appositions en français que les définitions ne disent pas souvent clairement si l'élément apposé appartient ou non au constituant de son support et propose, dans une démarche d'analyse essentiellement syntaxique, un mode de représentation graphique de la structure d'une phrase en constituants immédiats selon les *boîtes* de Hockett (1958), révélateur des différentes configurations de l'apposition où des énumérations ou emboîtements d'éléments apposés, éventuellement détachés, font partie des constituants des supports, ainsi que le montrent trois de ses exemples :

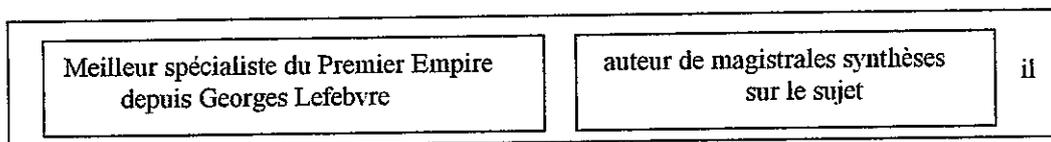
... bandes armées en tout genre : mafias, guérillas et forces de l'ordre.



... David Byrn, le leader des Talking Heads, un groupe new-yorkais.



Meilleur spécialiste du Premier Empire depuis Georges Lefebvre, auteur de magistrales synthèses sur le sujet, il vient d'élargir son champ d'études au Second Empire.



Si en allemand ce rapport est très souvent assimilé à de la subordination dans le cadre des appositions étroites par le fait même des comparaisons avec les compléments épithètes ou circonstanciels, ce rapport est beaucoup plus flou ou non explicité, voire même présenté de façon contradictoire dans le cadre des véritables appositions. Ainsi Bresson (2001) traite une véritable apposition en tant qu'expansion d'un groupe nominal, et ce contrairement à sa définition générale d'une véritable apposition considérée comme rattachée sémantiquement à un groupe nominal, mais non intégrée syntaxiquement dans le groupe nominal :

« Dans le groupe nominal suivant :

den Hut eines kleinen Mädchens, der, **aus rotgefärbtem Stroh geflochten**, auf dem gewellten Rand ein grünes Kränzchen trug... (F. Kafka) *le chapeau d'une petite fille, en paille tressée teinte en rouge, qui portait, sur le bord ondulé, une petite couronne verte...*

le groupe de base **Hut** a trois expansions : un groupe au génitif : **eines kleinen Mädchens** ; une relative : **der auf dem gewellten Rand ein grünes Kränzchen trug** ; une apposition : **aus rotgefärbtem Stroh geflochten.** »

Duden (1998), lui, ne propose aucun traitement pour le terme apposé d'une véritable apposition que l'on découvrira comme dépendant syntaxiquement de son terme support à l'occasion de la description des différents constituants d'un groupe nominal, tout comme une apposition étroite :

Die Direktorin(,) **Sabrina Bauer**(,) führte uns durch den Betrieb. (Duden 1998)
La directrice (,) Sabrina Bauer (,) nous fit visiter l'entreprise.

Zemb (1978) considère en revanche que l'apposition, qualifiée de *greffe / proposition greffée* sur une proposition, exprime un rapport parataxique (*Beifügung*) proche de la coordination qui s'oppose à l'intégration syntaxique (*Einfügung*). Cette interprétation est très nette dans son exemple du traitement en français des relatives déterminatives non séparées par une virgule du type « *les députés qui votèrent pour...* », intégrées dans le groupe syntaxique support (rapport hypotaxique), et dans celui des relatives descriptives ou appositives séparées par une virgule telles que « *les députés, qui votèrent pour...* », mises sur le même plan syntaxique que le groupe support (rapport parataxique). Le critère d'intégration syntaxique n'est donc plus ici le marquage de subordination (pronom relatif), mais le critère logico-sémantique. Ce mélange des niveaux d'analyse syntaxique, sémantique, logique ou pragmatique est encore plus net lorsque Zemb (1978) compare l'apposition avec le rhème considéré à un niveau syntaxique, ou avec le prédicat logique considéré comme « coordonné » avec son référent.

Cette fonction prédicative / rhématique de l'apposition, souvent qualifiée de *prédication seconde* ou de relation explicative, a été largement exploitée dans toutes les études sur les appositions en allemand comme en français, et a conduit à traiter l'apposition soit comme un fait de coordination sémantique qui « assemble deux énoncés qu'elle laisse indépendants sur le plan sémantique », ainsi que le souligne Neveu (1996), soit comme une relation de solidarité / d'interdépendance appelée également *adordination* (Lago 1993, Forsgren 1996 et 2000 pour les études en français par exemple, Schanen & Confais 1989, Schindler 1990 et Eisenberg 1999 pour les études en allemand).

Nous voyons ainsi que les études qui considèrent que dans une véritable apposition le terme apposé est intégré dans le groupe support ne justifient pas leur position, alors que celles qui voient un rapport de coordination ou d'adordination entre le terme apposé et son support se situent clairement à un niveau sémantico-pragmatique directement associé aux relations sujet-prédicat ou thème-rhème. C'est ainsi que Forsgren (1996) mélange les niveaux d'analyse syntaxique et sémantico-pragmatique en conférant à la virgule en tant que « pause prosodico-graphique » deux fonctions syntaxiques, « à savoir celle de marquer la prédication et celle de marquer la coordination par rapport à la proposition primaire », ou que Schindler (1990) développe la notion de *constituant sémantique* (*semantische Konstituenz*) pour les véritables appositions. Or, n'est-il pas possible de définir le statut des véritables appositions dans le cadre d'une analyse essentiellement syntaxique ? Doit-on considérer que les marqueurs graphiques comme la virgule ne jouent aucun rôle dans la détermination de ce statut – alors que ces mêmes marqueurs sont primordiaux dans la définition des appositions – et que par conséquent,

un marquage de cas identique avec ou sans virgule aurait la même interprétation ? Comment interpréter alors les marquages au nominatif en tant que cas « zéro » ou cas par défaut, également qualifié de nominatif absolu, qui sont les laissés-pour-compte de ces mêmes analyses ?

Si la virgule en tant que pause « prosodico-graphique » est retenue de façon unanime comme un critère définitoire de la véritable apposition, elle me semble également jouer un rôle primordial dans la détermination du statut syntaxique de l'apposition. Elle est en effet révélatrice du caractère commentatif du terme apposé, que celui-ci ait une marque de cas parallèle avec le terme support ou qu'il soit au nominatif, et représente à mon sens le critère syntaxique décisif de l'intégration du terme apposé dans le groupe support. La virgule montre ainsi l'importance de l'ordre des mots dans l'organisation syntaxique de l'apposition et concrétise le fait qu'au niveau fonctionnel, ainsi que le souligne Noailly (2000), « seul le GN₁ est en rapport grammatical avec le reste de l'énoncé, tandis que le GN₂ est en rapport syntaxique d'abord avec le GN₁ » (exemple de Eisenberg 1999) :

Y, X ou [Y[X]]
 ↑
 |

[der Wirtschaftsminister, [ein unglaublicher Reaktionär]_{GN}]_{GNnominatif}
 [den Wirtschaftsminister, [einen unglaublichen Reaktionär]_{GN}]_{GNaccusatif}
 [dem Wirtschaftsminister, [einem unglaublichen Reaktionär]_{GN}]_{GNdatif}
 [des Wirtschaftsministers, [eines unglaublichen Reaktionärs]_{GN}]_{GNgénitif}
 [le ministre de l'économie, [un réactionnaire incroyable]_{GN}]_{GN}

La marque de cas parallèle que les grammaires traditionnelles considèrent notamment comme critère de rattachement du terme apposé au terme support ne reflète qu'une identité de fonction entre ces deux termes et ne doit pas être considérée comme un critère d'intégration syntaxique suffisant dans la définition des véritables appositions, mais comme un indice supplémentaire de liaison syntaxico-sémantique du terme apposé avec son terme de rattachement qui peut s'avérer utile lors de détachements dans le cas d'appositions discontinues (exemples de Schindler 1990 et Lawrenz 1993) :

Aber sie wird ein Ende nehmen, **(ich meine) diese Nacht.** => [sie, [**(ich meine) diese Nacht**]]
 Mais elle va se terminer, **(je veux dire) cette nuit.** => [elle, [**(je veux dire) cette nuit**]]

Ein berühmter Dramatiker wurde heute vor 425 Jahren geboren, **(und zwar) der geniale William Shakespeare.** => [ein berühmter Dramatiker, [**(und zwar) der geniale William Shakespeare**]]
 Un dramaturge célèbre naquit il y a aujourd'hui 425 ans, **(à savoir) le génial William Shakespeare.**
 => [un dramaturge célèbre, [**(à savoir) le génial William Shakespeare**]]

Ich möchte mich vor dem Eiffelturm malen lassen, **dem Wahrzeichen von Paris.**
 => [dem Eiffelturm, [**dem Wahrzeichen von Paris**]]
 Je voudrais me faire peindre devant la tour Eiffel, **l'emblème de Paris.**
 => [la tour Eiffel, [**l'emblème de Paris**]]

Les nombreux cas de marquage au nominatif absolu (et parfois même à l'accusatif absolu) attestés dans les différentes études du domaine montrent bien que la marque de cas parallèle n'est nullement obligatoire et que par conséquent, la virgule peut indiquer une frontière des fonctions, ce qui peut poser un problème de délimitation avec les appositions de phrase ou les compléments circonstanciels à portée verbale lorsque le terme apposé est détaché de son support (j'illustrerai ici ce cas de figure avec des exemples de Duden 1998 et Bresson 2001 interprétés comme des constructions détachées) :

Champions der nationalen Sicherheit, hinterlassen sie jetzt das bittere Erbe einer Rekordinflation.
=> [[**Champions der nationalen Sicherheit**,] sie]
Champions de la sécurité nationale, ils laissent maintenant l'héritage amer d'une inflation record.
=> [[*champions de la sécurité nationale,*] ils]

... **die Hand zum Schutz gegen die Sonne über die Augen**, sah er an dem Apparat in die Höhe.
=> [[**die Hand zum Schutz gegen die Sonne über die Augen**,] er]
... *la main au-dessus de ses yeux pour se protéger du soleil, il levait les regards vers le haut de la machine.*
=> [[*la main au-dessus de ses yeux pour se protéger du soleil,*] il]

Les emplois au nominatif absolu qui seraient issus d'une réduction de groupe verbal subordonné, ainsi que le montre l'exemple de relative reconstituée par Duden (1998) :

und seiner Ehefrau **Wilhelmine**, [die eine] **geborene Schmidt** [ist]...
et sa femme Wilhelmine, [qui est] née Schmidt...

rejoignent finalement l'interprétation traditionnelle de l'accusatif absolu en tant que réduction d'un groupe verbal en *haben* (*avoir*) que l'on peut trouver chez Schanen & Confais (1989), et confortent l'idée que le marquage de cas parallèle ne serait qu'une transformation ultime d'une réduction de phrase pour marquer une identité de fonction. Nous voyons ainsi que l'emploi de la virgule dans le cadre des véritables appositions semble être lié à un cas particulier de dépendance syntaxique où un groupe verbal subordonné est réduit à l'un (et parfois à plusieurs) de ses constituants, ce qui m'amène à considérer que cette virgule subordonnante que l'on pourrait qualifier de virgule appositive, émet bien un rapport de dépendance en marquant un lien d'apposition entre le terme apposé et le terme support. Cette relation de dépendance qui n'est interprétable que par le contexte ne peut évidemment pas être décrite avec les outils habituels de la rection, mais peut être considérée comme étant propre au mode de construction de l'apposition. Même Schindler (1990), qui est très hésitant tout au long de son étude quant au fait de considérer un rapport de dépendance ou non pour les véritables appositions, admet cette dépendance particulière.

Il faut donc revoir la définition générale de l'apposition en tant que mode de relation syntaxiquement non marqué et considérer comme Zemb (1978) que « l'apposition n'est pas dans une relation ataxique », non pas parce que « elle combine une relation parataxique avec une relation syntaxique », mais parce que un marqueur d'apposition tel que la virgule établit bien une relation d'hypotaxe syntaxique que l'on peut faire correspondre à une subordination sémantico-pragmatique ou, selon Neveu (1996), à une « coordination textuelle » dans une perspective de *macro-sémantique* ou *sémantique du texte*.

Il convient de distinguer ici la virgule d'autres types de marqueurs tels que *übrigens* (*au fait*), *das heißt* (*à savoir*) ou *namentlich* (*notamment*) pouvant être associés à elle pour expliciter la relation sémantique présente entre le terme apposé et le terme support, souvent qualifiés dans les différentes études de marqueurs d'apposition (*Appositionsmarker* / *Appositionslexeme*). Schindler (1990) montre en effet que ces marqueurs lexicaux devraient être qualifiés de *lexèmes fonctionnels* de par la précision sémantique qu'ils établissent entre le terme support et le terme apport, et ne devraient pas être considérés comme une condition suffisante pour marquer une apposition.

Je terminerai mon illustration avec deux groupes nominaux de Lawrenz (1993) qui sont révélateurs de l'importance de l'ordre des mots dans l'étude des appositions tout en n'étant pas toujours une condition suffisante pour distinguer les appositions juxtaposées / énumérées des appositions emboîtées (structures récursives), et où seule l'interprétation sémantique permettra

de trancher. Dans le cas d'ambiguïtés, plusieurs solutions pourront être envisagées (je ne donnerai ici que deux solutions parmi d'autres pour chaque GN) :

[Sein Nachfolger, [König Philipp der Zwölfte,]	
[[sensibel,] [intelligent] und [musisch begabt,]]	
[ein Mann mit Herz und Verstand,]]GN1a
[Son successeur, [le roi Philippe XII,]	
[[sensible,] [intelligent] et [doué pour la musique,]]	
[un homme de coeur et de raison,]]GN1a
[Sein Nachfolger, [König Philipp der Zwölfte,]	
[[sensibel,] [intelligent] und [musisch begabt,]]]	
[ein Mann mit Herz und Verstand,]]GN1b
[Son successeur, [le roi Philippe XII,]	
[[sensible,] [intelligent] et [doué pour la musique,]]]	
[un homme de coeur et de raison,]]GN1b
[Sein Nachfolger, [König Philipp der Zwölfte,]	
[ein Mann mit Herz und Verstand,]	
[[sensibel,] [intelligent] und [musisch begabt,]]]]GN2a
[Son successeur, [le roi Philippe XII,]	
[un homme de coeur et de raison,]	
[[sensible,] [intelligent] et [doué pour la musique,]]]]]GN2a
[Sein Nachfolger, [König Philipp der Zwölfte,]	
[ein Mann mit Herz und Verstand,]	
[[sensibel,] [intelligent] und [musisch begabt,]]]]]GN2b
[Son successeur, [le roi Philippe XII,]	
[un homme de coeur et de raison,]	
[[sensible,] [intelligent] et [doué pour la musique,]]]]]]GN2b

b) Terme apposé inséré dans le terme support

Les appositions de phrase sont un cas particulier d'apposition (X) où la phrase / le groupe verbal (Y) constitue le terme support. Ces appositions sont qualifiées de façon traditionnelle de parenthèses, d'incises ou d'ajouts et ont le plus souvent, mais pas toujours, la forme d'un énoncé verbal. Je ne donnerai ici que des exemples d'appositions insérées dans la phrase au moyen d'un double signe de ponctuation, les autres types d'apposition de phrase ne pouvant pas toujours être clairement distingués des compléments circonstanciels à portée verbale ou des juxtapositions :

Paul stürzte. Ein tragischer Vorfall.	<i>Paul fit une chute. Un événement tragique.</i>
Paul stürzte, ein tragischer Vorfall.	<i>Paul fit une chute, un événement tragique.</i>
Paul stürzte – ein tragischer Vorfall.	<i>Paul fit une chute – un événement tragique.</i>

Le statut syntaxique de ces constructions qui « constituent un vaste sujet largement ignoré par les linguistes » selon Nølke (1996) ne semble pas vraiment poser de problème puisque, de par les marqueurs d'insertion graphique, l'apposition est intégrée dans le groupe verbal (GV) qui constitue la phrase (P). Seule l'interprétation sémantique de la relation entre l'apport et le support permettra cependant de déterminer si le terme support est bien le groupe verbal et non un membre de phrase du groupe verbal. On considérera que dans le premier cas, l'apposition en tant que terme apport constitue effectivement un commentaire relatif au groupe verbal / à l'énoncé et fait donc partie à ce titre des expansions de ce groupe, tout comme les

compléments circonstanciels à portée verbale ou phrastique en font partie (exemples de Duden 1998 et Schindler 1990) :

[Sie hat [– **erinnerst du dich?** –] öfter davon gesprochen.]_{P/GV}
[Elle a [– **te rappelles-tu ?** –] souvent parlé de ça.]_{P/GV}

[Sie hat [– **ich erinnere mich** –] öfter davon gesprochen.]_{P/GV}
[Elle a [– **je me souviens** –] souvent parlé de ça.]_{P/GV}

[Der Graf ist [– **so glauben sie mir doch** –] ein Vampir.]_{P/GV}
[Le comte est [– **mais oui croyez-moi** –] un vampire..]_{P/GV}

[Dr. Mabuse [– **welche Überraschung!** –] ist ein Spieler.]_{P/GV}
[Dr Mabuse [– **quelle surprise !** –] est un joueur.]_{P/GV}

alors que dans le second cas, l'apposition peut être considérée comme rattachée au membre de phrase qu'elle commente et fait donc partie de ce groupe (exemple de Duden 1998) :

[[Laut [Unfallstatistik des Bundesamtes [– **sie ist gerade vor wenigen Tagen erschienen** –]]] sind die Autounfälle im letzten Jahr weiter zurückgegangen.]_{P/GV}
[[Selon [la statistique de l'office fédéral concernant les accidents [– **elle a paru il y a tout juste quelques jours** –]]] les accidents de voiture ont continué à baisser l'an dernier.]_{P/GV}

Cette configuration rejoint alors le cas général des véritables appositions où le terme inséré se trouve juxtaposé au terme support et où l'incise devient un cas particulier d'apposition, à moins que cela ne soit l'inverse, ainsi que le mentionnent Blanche-Benveniste & Caddéo (2000 : 68) :

« Par exemple, les incises sont des phénomènes qui présentent, dans certains cas à délimiter, des caractéristiques proches des appositions. Il s'agit de savoir alors si l'on peut toujours parler d'apposition ou si, en prenant le raisonnement à l'inverse, l'apposition est un cas d'incise. »

4 Conclusion

Je m'étais donné pour but dans cette étude de clarifier la notion d'apposition d'un point de vue terminologique dans la perspective d'une représentation syntaxique cohérente, sans la prétention de pouvoir traiter tous les problèmes associés à cette notion complexe pouvant remplir aisément « huit cents pages » selon Zemb (1978). Fallait-il pour autant considérer que toute tentative de traitement des appositions d'un point de vue syntaxique en rupture avec les approches sémantico-pragmatiques telles que Forsgren (2000) où « le pragmatique prime le syntaxico-sémantique » était d'avance vouée à l'échec ? J'ai pris le risque de m'engager dans cette voie en espérant démontrer le contraire.

Mon étude aura donc montré que les inconsistances relevées dans les différents traitements syntaxiques des appositions n'étaient pas fatalement liées à la complexité de cette notion, mais bien à une confusion des niveaux syntaxico-sémantiques et sémantico-pragmatiques. C'est ainsi que l'approche sémantico-discursive de la notion d'apposition a conduit à qualifier le rapport syntaxique entre le terme apport et le terme support de parataxique au sens d'une coordination sémantique ou d'adordination, et a favorisé le transfert d'un critère sémantico-pragmatique dans les propriétés syntaxiques des constructions appositives. Or, l'apposition en tant que mode de construction relevant de la juxtaposition, qui est forcément liée à l'interprétation de la structure informationnelle de l'énoncé, peut être décrite comme une véritable relation syntaxique de dépendance dans le cadre des véritables appositions. Ce niveau syntaxique, où le

terme apposé correspond à un commentaire subordonné au terme support, doit être distingué du niveau sémantique où le terme apport et le terme support peuvent avoir des rapports de dépendance inverses dans l'organisation de la prédication (une tête syntaxique peut en effet représenter un argument ou un modifieur sémantique dans une relation prédicative, de même qu'un terme régi syntaxiquement peut représenter un prédicat sémantique). Ce niveau d'analyse doit également être distingué du niveau macrosémantique ou discursif où l'apposition peut correspondre à un argument coordonné au niveau textuel.

6 Bibliographie

BLANCHE-BENVENISTE Claire / CADDÉO Sandrine, 2000. « Préliminaires à une étude de l'apposition dans la langue parlée », in Franck Neveu (éd.) : *Nouvelles recherches sur l'apposition, Langue française* 125, Larousse, Paris, pp. 60-70.

BRESSON Daniel, 2001. *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain*, Hachette, Paris.

CADDÉO Sandrine, 2000. *L'apposition : analyse syntaxique de l'apposition nominale détachée dans divers registres de la langue parlée et de l'écrit en français contemporain*, Volume 1, Thèse de Doctorat, Université d'Aix-Marseille I, Aix-en-Provence.

CHOMSKY Noam, 1981. *Lectures on Government and Binding*, Foris Publications, Dordrecht.

COMBETTES Bernard, 1998. *Les constructions détachées en français*, Ophrys, Paris.

CONFAIS Jean-Paul, 1993. « Nullkasus und Nichtmarkierung der Nominalgruppe im heutigen Deutsch », in Vuillaume, M. / Marillier, J.-F. / Behr, I. (Hrsg.) : *Studien zur Syntax und Semantik der Nominalgruppe*, Gunter Narr Verlag, Tübingen, pp. 185-212.

DUDEN, 1984. *Grammatik der deutschen Gegenwartssprache*. Band 4, 4. Auflage, Dudenverlag, Mannheim / Wien / Zürich.

DUDEN, 1998. *Grammatik der deutschen Gegenwartssprache*. Band 4, 6. Auflage, Dudenverlag, Mannheim / Wien / Zürich.

EISENBERG Peter, 1999. *Grundriss der deutschen Grammatik. Band 2: Der Satz*, Metzler, Stuttgart / Weimar.

EROMS Hans-Werner, 2000. *Syntax der deutschen Sprache*, Walter de Gruyter, Berlin / New York.

FORSGREN Mats, 1996. « Subordination syntaxique – subordination sémantico-pragmatique : le cas de l'apposition adnominale », in Claude Muller (éd.) : *Dépendance et intégration syntaxique : subordination, coordination, connexion*, Linguistische Arbeiten 51, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, pp. 173-181.

FORSGREN Mats, 2000. « Apposition, attribut, épithète : même combat prédicatif? », in Franck Neveu (éd.) : *Nouvelles recherches sur l'apposition, Langue française* 125, Larousse, Paris, pp. 30-45.

- GENZMER Herbert, 1998. *Sprache in Bewegung. Eine deutsche Grammatik*, Suhrkamp Taschenbuch 2826, Suhrkamp Taschenbuch Verlag, Frankfurt am Main / Leipzig.
- HERINGER Hans Jürgen, 1996. *Deutsche Syntax Dependentiell*, Stauffenburg Verlag, Tübingen.
- HOCKETT Charles Francis, 1958. *A Course in Modern Linguistics*, Mac Millan, New York.
- LAGO Jesús, 1993. « Construction endocentrique, construction exocentrique, construction appositive », in *Revue de Linguistique romane*, Tome 57, Strasbourg, pp. 421-432.
- LAWRENZ Birgit, 1993. *Apposition: Begriffsbestimmung und syntaktischer Status*, Gunter Narr Verlag, Tübingen.
- LEEMAN Danielle, 2000. « Compléments circonstanciels ou appositions ? », in Franck Neveu (éd.) : *Nouvelles recherches sur l'apposition, Langue française* 125, Larousse, Paris, pp. 18-29.
- LÖBEL Elisabeth, 1993. « Zur Distribution und Abgrenzung von enger Apposition und Attribut », in Vuillaume, M. / Marillier, J.-F. / Behr, I. (Hrsg.) : *Studien zur Syntax und Semantik der Nominalgruppe*, Gunter Narr Verlag, Tübingen, pp. 145-166.
- MESLI Nadia, 2007. « Appositions, pseudo-appositions, constructions apparentées : tentative de clarification terminologique pour une représentation syntaxique cohérente », *Revue en ligne LYLIA* 10 (LYon LInguistique Allemande – Université Lumière Lyon-2), Lyon, http://langues.univ-lyon2.fr/article.php3?id_article=946
- NEVEU Franck, 1996. « La notion d'apposition en linguistique française : perspective historique », in *Le français moderne* LXIV, N° 1, pp. 1-27.
- NEVEU Franck, 2000. « L'apposition : concepts, niveaux, domaines. Présentation », in Franck Neveu (éd.) : *Nouvelles recherches sur l'apposition, Langue française* 125, Larousse, Paris, pp. 3-17.
- NOAILLY Michèle, 2000. « Apposition, coordination, reformulation dans les suites de deux GN juxtaposés », in Franck Neveu (éd.) : *Nouvelles recherches sur l'apposition, Langue française* 125, Larousse, Paris, pp. 46-59.
- NØLKE Henning, 1996. « Une parenthèse sur les incisives. Un cas de non-intégration et de non-dépendance syntaxique », in Claude Muller (éd.) : *Dépendance et intégration syntaxique : subordination, coordination, connexion*, Linguistische Arbeiten 51, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, pp. 317-325.
- PÉRENNEC Marie-Hélène, 1990. « Mutmaßungen über als-Appositionen », in *Cahiers d'Etudes Germaniques* 18, Aix-en-Provence, pp. 127-140.
- PÉRENNEC Marie-Hélène, 2005. « Reformulieren: für wen und wozu? », in *Cahiers d'Etudes Germaniques* 49, Aix-en-Provence, pp. 9-20.
- RIEGEL Martin / PELLAT Jean-Christophe / RIOUL René, 1994. *Grammaire méthodique du français*, Presses Universitaires de France, Paris.

SCHANEN François / CONFAIS Jean-Paul, 1989. *Grammaire de l'allemand. Formes et Fonctions*, Nathan, Paris.

SCHINDLER Wolfgang, 1990. *Untersuchungen zur Grammatik appositionsverdächtiger Einheiten im Deutschen*, Max Niemeyer Verlag, Tübingen.

TESNIÈRE Lucien, 1959. *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris.

ZEMB Jean-Marie, 1978. *Vergleichende Grammatik Französisch-Deutsch. Teil 1*, Bibliographisches Institut, Mannheim / Wien / Zürich.

ZIFONUN Gisela / HOFFMANN Ludger / STRECKER Bruno, 1997. *Grammatik der deutschen Sprache*, Band 3, Walter de Gruyter, Berlin / New York.

VOUZZAVEDIBISAR

International Conference MCU 2007

Jérôme Durand-Lose

PARTICIPATION

POSTER

ACCEPTED PAPERS

International Conference

MACHINES, COMPUTATIONS AND UNIVERSALITY

M	M	CCC	U	U	22222	00000	00000	7777777
MM	MM	C C	U	U	2 2	0 0	0 0	7
MMM	M	C	U	U	2 2	0 0	0 0	7
M M	M C		U	U	22	0 0	0 0	7
M	M C		U	U	2	0 0	0 0	7
M	M C C		U	U	22	0 0	0 0	77
M	M	CCC	UUU		2222222	00000	00000	77

ORLEANS, FRANCE

SEPTEMBER, 10-14, 2007

Organizing institutions:

LIFO, University of Orleans, France
LITA, University Paul Verlaine - Metz, France

<http://www.univ-orleans.fr/lifo/Manifestations/MCU07/>

TOPICS :

Digital computation (fundamental classical models) :

Turing machines, register machines, word processing (groups and monoids), other machines.

Digital models of computation :

cellular automata, other automata, tiling of the plane, polyominoes, snakes, neural networks, molecular computations,

Analog and Hybrid Computations :

BSS machines, infinite cellular automata, real machines, quantum computing

In all these settings :

frontiers between a decidable halting problem and an undecidable one in the various computational settings

minimal universal codes:

size of such a code, namely, for Turing machines, register machines, cellular automata, tilings, neural nets, Post systems, ...

computation complexity of machines with a decidable halting problem as well as universal machines,

connections between decidability under some complexity class and completeness according to this class,

self-reproduction and other tasks,

universality and decidability in the real field

PROGRAM COMMITTEE :

Erzsebet CSUHAI-VARJU, Hungarian Academy of Sciences, Hungary

Jerome DURAND-LOSE, University of Orleans, France, co-chair

Angsheng LI, Institute of Software, Chinese Academy of Sciences, Beijing, China

Maurice MARGENSTERN, LITA, University of Metz, France, co-chair

Jean-Yves MARION, LORIA, Ecole des Mines de Nancy, France

Gheorghe PAUN, Romanian Academy, Bucharest, Romania

Yurii ROGOZHIN, Institute of Mathematics, Chisinau, Moldova

Grzegorz ROZENBERG, University of Leiden, The Netherlands

Jiri WIEDERMANN, Academy of Science, Czech Republic

Damien WOODS, University College, Cork, Ireland

ORGANISING COMMITTEE :

Jerome DURAND-LOSE, University of Orleans, France, chair

INVITED SPEAKERS :

- Andrew ADAMATZKY, University of Bristol, UK
Encapsulating Reaction-diffusion Computers
- Olivier BOURNEZ, LORIA, INRIA-Lorraine, France
On the Computational Capabilities of Several Models
- Mark BURGIN, UCLA, Los Angeles, USA
Universality, Reducibility, and Completeness
- Manuel CAMPAGNOLO, Lisbon University of Technology, Portugal
Using Approximation to Relate Computational Classes over the Reals
- Joel David HAMKINS, CUNY, New-York, USA
A Survey of Infinite Time Turing Machines
- Jarkko KARI, University of Turku, Finland
The Tiling Problem Revisited
- Pascal KOIRAN, Ecole Normale Supérieure de Lyon, France
Decision versus Evaluation in Algebraic Complexity
- Kenichi MORITA, University of Hiroshima, Japan
A Universal Reversible Turing Machine
- KG SUBRAMANIAN, Christian College of Chennai, India
P Systems and Picture Languages
- Klaus SUTNER, Carnegie Mellon University, Pittsburgh, USA
Information Hiding and Incompleteness

MCU/UMC'95, MCU'98 and MCU'2001 gave rise to TCS special issues on "Universal Machines and Computations": 168-2 (1996), 231-2 (2000) and 296-2 (2003). MCU'2004 gave rise to FI special issue on "Machines, Computations and Universality": 74 (to appear). The interest of computer scientists for the topics of the conference increased in the last years. New domains appeared, continuing them in a natural way. This explains why a regular scientific meeting on this topics must hold, each three years. And so, three years after MCU'2004, the turn of MCU'2007 comes.

CONFERENCE PROCEEDINGS :

Besides invited lectures, contributions are planned. The proceedings of the conference will be published in a volume of LECTURE NOTES IN COMPUTER SCIENCE which will be published a few months after the conference. As the LNCS volume will contain the proceedings of the conference, it will contain only talks and contributions which will be presented at MCU'2007.

Contributions should be submitted as 12 page papers with an extra page indicating the name of the author(s), his/her/their affiliation, e-mail and addresses as well as the title of the contribution, a list of key-words and a short abstract within 300 words. The submissions are required to follow LNCS style (see LNCS site).

Contributions must be submitted through the site of the conference given below. Submissions must be 12 pages long following LNCS format. Submissions must be processed via LaTeX 2e and they must be PostScript or .pdf files. Only non-encoded files will be accepted. Other formats will be rejected.

FI SPECIAL ISSUE :

A special issue of FUNDAMENTA INFORMATICAE devoted to "Universal Machines and Computations"V" will be published on the topics of the conference. A new call for paper for this issue will be launched just after MCU'2007. Invited papers and contributions presented to MCU'2007 will be able to enter the selection process to FI special issue provided that they are clearly different from the paper published in LNCS volume: either the FI submission is a substantial extended version of the LNCS published paper, or it contains significantly new results.

POSTER / OPEN SESSION:

We are planning to have a poster session and/or an open session. If you are interested in presenting some work in either form please contact one of the PC chairs before July 31st at

jerome.durand-lose@univ-orleans.fr
margens@univ-metz.fr

ACCEPTED PAPERS:

Artiom ALHAZOV, Rudolf FREUND, Marion OSWALD, Sergey VERLAN
Partial Halting in P Systems Using Membrane Rules with
Permitting Contexts
Artiom ALHAZOV, Mario de Jesus PEREZ-JIMENEZ
Uniform Solution of QSAT using Polarizationless Active Membranes
Dorothea BAUMEISTER, Jorg ROTHE
Satisfiability Parsimoniously Reduces to the Tantrix(TM)
Rotation Puzzle Problem

Tommaso BOLOGNESI
Planar trivalent network computation

Jurgen DASSOW, Bianca TRUTHE
On the Power of Networks of Evolutionary Processors

Liesbeth De MOL
Study of Limits of Solvability in Tag Systems

John FISHER, Marc BEZEM
Query Completeness of Skolem Machine Computations

Hermann GRUBER, Markus HOLZER, Martin KUTRIB
More on the Size of Higman-Haines Sets: Effective Constructions

Artiom MATVEEVICI, Yurii ROGOZHIN, Sergey VERLAN
Insertion-Deletion Systems with One-Sided Contexts

Victor MITRANA, Juan CASTELLANOS, Florin MANEA, Luis Fernando MINGO LOPEZ
Accepting Networks of Splicing Processors With Filtered Connections

Frantisek MRAZ, Martin PLATEK, Friedrich OTTO
Hierarchical relaxations of the correctness preserving property for restarting automata

Turlough NEARY, Damien WOODS
Four small universal Turing machines

Hidenosuke NISHIO
Changing the Neighborhood of Cellular Automata

Alexander OKHOTIN
A simple P-complete problem and its representations by language equations

Olivier TEYTAUD
Slightly beyond Turing's computability for studying genetic programming

Hiroshi UMEO
A Smallest Five-State Solution to the Firing Squad Synchronization Problem

Damien WOODS, Turlough NEARY
Small semi-weakly universal Turing machines

Jean-Baptiste YUNES
Simple New Algorithms which solve the Firing Squad Synchronization Problem: a 7-states 4n-steps solution

REGISTRATION:

Registration is open on the web site :

<http://www.univ-orleans.fr/lifo/Manifestations/MCU07/>

Category	Early registration	Late (after July, the 31st, 2007)
Full	300	350
Student	200	250

